

# BOURSES GERMAINE-ET-LUCIEN-DENIS

## Description et critères d'admissibilité

Les BOURSES GERMAINE-ET-LUCIEN-DENIS, dont les sommes proviennent du fonds Germaine-et-Lucien-Denis, ont été créées par le professeur Laurent-G. Denis, directeur-fondateur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'École. Ces bourses sont offertes aux étudiantes et étudiants inscrits au programme de M.S.I. avec un statut « plein temps », débutant leur maîtrise (admission à l'automne de l'année courante), détenant un bon dossier scolaire et dont la situation nécessite une aide financière.

L'EBSI octroie **quatre** (4) bourses Germaine-et-Lucien-Denis, au montant de 2 000 \$ chacune, selon les critères suivants\* :

- Critères économiques (70 %).
- Critères scolaires (30 %).

## Modalités d'inscription

Le candidat ou la candidate adresse à la Directrice de l'EBSI une demande qui contient les quatre pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation exposant entre autres les raisons motivant la demande.
- 2) Une description de sa situation financière personnelle :
  - a. Situation familiale particulière.
  - b. Description détaillée des revenus-dépenses (budget pro forma).
- 3) Une copie du/des relevé(s) de notes des programmes universitaires complétés.
- 4) La liste des bourses déjà demandées (incluant une copie des acceptations et des refus).†

**Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.**

## Adresse

Nous privilégions l'envoi numérique de votre demande de bourse.

Veuillez faire parvenir votre candidature aux membres du comité des bourses à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse :

- [bourses@ebsi.umontreal.ca](mailto:bourses@ebsi.umontreal.ca)
- Bourse Germaine et Lucien Denis
- Nomenclature de votre fichier : nomprenom\_bourseGermaineLucienDenis\_A2020

**Fin du concours : vendredi 9 octobre 2020‡**

---

\* Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

† Incluant celle du programme d'aide financière géré par l'Aide financière aux études du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec. Dans le cas où les résultats sont encore attendus, un accusé de réception de la soumission doit être fourni.

‡ Les demandes de bourse devront avoir été reçues à cette date avant 17h.